

LES SYSTÈMES AGRO-FORESTIERS À PRODUCTIONS MULTIPLES EN INDONÉSIE : UN NOUVEAU MODÈLE DE RAPPORT À LA NATURE ?

Geneviève Michon, IRD

Résumé

Les agro-forêts indonésiennes résultent de la domestication du milieu forestier par des agriculteurs en vue de la production de produits forestiers non-ligneux pour le marché extérieur. Elles permettent à la fois une production économiquement intéressante et la conservation de la biodiversité. Elles posent les fondements d'une nouvelle forme de traitement collectif de la nature, qui ne cherche ni à contraindre la nature par la technique, ni à la préserver à tout prix, mais à accompagner l'évolution d'une nature conçue comme indissociable de l'évolution des sociétés qui la gèrent. Ce modèle est totalement ignoré par l'encadrement institutionnel et réglementaire de l'agriculture, de la foresterie et de la conservation. Il faudrait donc une véritable révolution de l'action publique pour le promouvoir, révolution qui devrait commencer par une révision profonde de la séparation entre production et conservation.

Dans les pays du Sud, la mise en avant de la biodiversité comme nouvelle norme de régulation des rapports de l'homme à l'environnement a souvent servi à renforcer les modèles existants de conservation. Les projets intégrés mis en place dans les années 1980, ou les tentatives de liaison entre la conservation et valorisation par le marché des années 1990 (BCN 1999) n'ont pas rencontré le succès escompté ni sur le plan de la conservation, ni sur celui du développement. Les politiques et l'action publiques sont encore aujourd'hui fondées sur un modèle binaire, oscillant entre un pôle productiviste qui vise à tirer le meilleur profit de l'artificialisation du monde vivant, et un pôle conservacionniste qui tente de mettre ce monde vivant de côté afin d'en préserver l'intégrité. D'un pôle à l'autre, les politiques ont ceci de commun qu'elles excluent de façon quasi systématique les pratiques locales de gestion des ressources naturelles. L'hypothèse qui justifie cette mise à l'écart est que ces pratiques ne sont compatibles ni avec la conservation, ni avec la modernité. Elles sont « archaïques » et incapables à gérer la nature de façon durable. On est en droit de s'interroger sur ce que perdent à la fois l'agriculture et la conservation, en tant que sciences et pratiques, en faisant l'impasse sur ces connaissances locales. Leur exploration scientifique ne peut-elle ouvrir une nouvelle voie pour le développement durable ?

Étonnamment, cette négation des pratiques locales va de pair avec un mouvement grandissant de valorisation patrimoniale de ces pratiques, se réclamant de la conservation à la fois de la biodiversité et d'une ruralité « en train de disparaître ». Au niveau de l'action publique, ce mouvement se traduit par le soutien actif au développement d'écomusées et à la préservation de paysages remarquables. Mais là aussi les pratiques locales concrètes et contemporaines de gestion des ressources naturelles sont exclues, car jugées trop « adultérées » par la modernité. Ce qui est montré et valorisé à travers ce mouvement folkloriste sont des « traditions » qui recouvrent des pratiques révolues, et des espaces archaïques.

L'agriculture, au sens large, est définie comme un ensemble de pratiques ou d'opérations destinées à assurer la production, mais aussi le renouvellement et la protection des ressources naturelles. Elle entraîne bien évidemment une « artificialisation » des milieux naturels et une perte de biodiversité. Mais en même temps, elle recrée des milieux et invente de la biodiversité. Les centaines de milliers de paysans, de pasteurs ou d'essarteurs qui, par le monde, gèrent en agriculteurs les milieux forestiers et leurs ressources ont largement artificialisé la forêt originelle. Mais ils ont aussi recréé des forêts domestiques qui produisent, se renouvèlent, et se conservent. Ces forêts ne reçoivent aucun support des politiques, aucune aide publique.

Parmi les nombreux modèles de forêt domestique (Michon 2005) qui existent de par le monde, les agro-forêts indonésiennes résultent de la domestication du milieu forestier par des agriculteurs en vue de la production de produits forestiers non-ligneux (PFNL) pour le marché extérieur. Véritables forêts reconstruites (Michon & Bouamrane 2000), elles produisent une partie essentielle de ces PFNL exportés ou commercialisés dans l'archipel :

rotins et bambous, résines et latex, fruits et épices¹. Elles intègrent aussi des cultures arborées d'origine exotique : café, cacao, hévéa. Leur originalité réside dans le fait qu'elles reposent sur le développement d'une vraie activité productrice, génératrice de revenu et de produits de consommation courante, mais qu'elles permettent en même temps la conservation d'une grande partie de la biodiversité forestière. Les études que nous avons menées dans divers types d'agro-forêts ont montré qu'à côté de la composante arborée directement cultivée, on retrouvait entre 30 et 70 % des espèces de plantes de la forêt avoisinante (Michon et de Foresta 1995, Garcia-Fernandez *et al.* 2003), 60 % de la richesse aviaire (Thiollay 1994, Danielsen 2000), et presque 100 % des espèces de mammifères (Sibuea et Herdimansyah 1993). Au-delà de la conservation *in situ* d'espèces et de ressources génétiques, cette restauration de la biodiversité restitue aussi des fonctions et des processus biologiques qui garantissent à la fois la durabilité de la production de l'agro-forêt, mais aussi la reproduction de ses structures forestières.

Le deuxième niveau d'originalité de ces agro-forêts par rapport au modèle bipolaire production/conservation est que l'agro-forêt n'est pas conçue localement comme une forêt conservatrice de biodiversité. C'est un système de gestion de ressources forestières établi en vue d'une production qui se rattache autant au monde de l'agriculture qu'à la forêt. Comment ce système acquiert-il ses qualités de conservation ? Nous retiendrons ici² que l'agro-forêt ne devient forêt qu'à travers un processus complexe d'interactions entre

- des actions de l'homme sur le milieu, qui visent à l'artificialiser, c'est-à-dire à transformer les dynamiques et les finalités de l'écosystème de départ pour le profit du groupe social (on est bien ici dans une dynamique de production, agricole ou forestière),

- les réactions du milieu à ces actions humaines, c'est-à-dire une évolution « naturelle » du milieu artificialisé.

La « part de l'homme » dans la construction de l'agro-forêt est importante : remplacement de la végétation de départ par une végétation plantée, nettoyage régulier des peuplements, récolte des produits. La « part de la nature » consiste essentiellement en ce jeu des dispersions naturelles qui permettent l'installation d'espèces sauvages et l'évolution vers des structures caractéristiques de forêts mûres. Jeu toléré par l'homme, évolution à laquelle il consent, même s'il ne la recherche pas *a priori*, et dont il va se servir pour ses propres intérêts. Mais l'agro-forêt ne redevient pas non plus forêt « naturelle ». En effet, l'homme va régulièrement jardiner au sein de ces structures forestières de façon à maintenir un état qui permette la reproduction des espèces utiles, et qui, dans une dynamique spontanée de succession forestière (donc sans intervention humaine) serait remplacé par un autre, plus forestier et moins désirable. La survie en l'état de l'agro-forêt dépend donc totalement du maintien des activités humaines à un certain niveau. En ce sens, l'agro-forêt est un bien un espace totalement domestiqué. La « part de l'homme » contient aussi toutes les pratiques de socialisation de cet espace productif : instauration d'usages spécifiques, inscription de droits sur l'espace et les ressources, établissement de divisions territoriales avalisées par la loi coutumière, modification des représentations et des rituels autrefois associés à l'espace forestier (Michon *et al.* 2000). Cette structuration sociale et symbolique établit un lien essentiel entre l'espace aménagé et le groupe social qui l'a défini. Elle constitue le fondement de la domesticité de l'espace : l'emprise à la fois matérielle et immatérielle de l'homme sur cette forêt dont il s'est emparé.

Le dernier niveau d'originalité consiste en l'ajustement constant des interdépendances entre la biologie de la forêt et son appréhension sociale. L'agro-forêt n'est pas en effet un espace figé une fois pour toutes. Elle est construite sur un principe d'intégration permanente des divers niveaux de diversité biologique et sociale. Cette intégration transforme l'homogénéité apparente de l'espace agro-forestier en un faisceau d'espaces en évolution constante, qui superpose, sur un même lieu, plusieurs types de représentation sociale, d'usages et de droits. Chaque espace de ce faisceau se définit aussi par la façon dont les différents utilisateurs s'y déplacent, s'y investissent et y projettent leurs attentes, et parfois s'y affrontent. La singularité de chacun de ces espaces est déterminée par le niveau des ressources cultivées et de la biodiversité. Ainsi, la culture dominante d'une parcelle définit un espace de production, attaché par des droits privatifs à une unité domestique qui projette sur lui ses stratégies économiques et patrimoniales. Le privilège qu'ont les propriétaires de redistribuer une partie des bénéfices qu'ils tirent des productions secondaires dessine sur cette même parcelle un autre espace, de solidarité familiale et villageoise. La biodiversité constitutive des parcelles fonde quant à elle un espace de cueillette plus collectif qui tend à effacer les limites parcellaires. Enfin, de par la continuité globale de ses structures végétales et de son écologie, l'agro-forêt représente aussi un vaste espace indifférencié parcouru par les chasseurs et les collecteurs de PFNL, qui échappe totalement aux limites du parcellaire car il ne prend sens que par son étendue et dans sa globalité (Michon *et al.* 2000). Cette qualité particulière de feuilletage de l'espace de la forêt domestique, dans laquelle la biodiversité joue un rôle de pilote, renvoie à ce qu'on appelle la multifonctionnalité des espaces forestiers.

1. Pour des études détaillées sur ces divers systèmes, voir la revue de Michon *et al.* 1999.

2. Pour plus de détails sur les mécanismes qui permettent la restauration des structures forestières et de la biodiversité, se reporter à Michon & de Foresta 1995 et Michon 1999

Quelles leçons peut-on tirer de ce modèle particulier ? L'agro-forêt possède-t-elle une quelconque valeur conceptuelle ou paradigmatique qui permette d'avancer dans la façon dont on pense et on gère le rapport de l'humanité à la nature ?

L'agro-forêt montre bien évidemment que production et conservation sont techniquement et écologiquement compatibles. Elle montre surtout qu'il existe des modèles de rapport au monde qui mêlent étroitement l'humanité et le naturel. Elle nous invite à repenser en profondeur l'encadrement normatif, politique et réglementaire de la gestion du monde vivant, qui ne sait qu'opposer deux façons de gérer ce monde : la transformation de la nature pour la production, ou la conservation de la part la plus originelle de cette nature. Ces deux modèles n'ont en fait rien d'antagoniste, car ils dérivent d'une seule et même façon de penser les rapports de l'homme à la nature. Ils se situent dans une logique d'affrontement et de rupture avec les dynamiques et les processus naturels. Cet affrontement crée un déséquilibre profond qui se traduit par une artificialisation poussée des espèces et des structures biologiques et une substitution des mécanismes naturels par la technique, et qui appelle en retour ou en compensation, la conservation. Conservation et Productivisme ne sont donc bien que les deux rives d'un même courant, déterminé par l'instauration philosophique de la modernité : l'homme se situe ici en dehors de la nature qu'il objectivise et à partir de laquelle il construit son propre monde. En postulant son extériorité par rapport à la nature, l'homme peut à volonté l'observer, la contraindre par ses connaissances et ses pratiques, ou la préserver en la confinant physiquement dans cette extériorité.

L'agro-forêt, comme toutes les forêts domestiques ou les horticultures du monde tropical et méditerranéen, renvoie à un mode de rapport entre homme et nature fait de continuité, d'intégration et d'assistance mesurée, qui fait référence à cette « amitié respectueuse » entre l'homme et les plantes définie par Haudricourt (1962), ou à cette « connivence » entre l'homme et la nature décrite par Henry (1987). Au déséquilibre de l'*ager* productiviste, l'*hortus* (Barrau 1967) et la forêt paysanne opposent la restitution délibérée des équilibres. L'intégration de l'homme dans les dynamiques de la nature est marquée par un infléchissement subtil des processus naturels visant à la recherche d'une production optimale pour la satisfaction d'une vaste gamme de besoins économiques et sociaux. Derrière ce modèle particulier de rapport à la nature, il est bien évident qu'on touche aussi à la façon dont les hommes se considèrent et s'organisent pour gérer cette nature, c'est-à-dire à la définition et à l'institution du lien social autour de la question de la nature.

Cette dernière remarque nous renvoie sur l'action publique. L'aménagement du territoire entre production et conservation, tel qu'il est pratiqué sous les tropiques comme dans nos régions tempérées, induit une ségrégation importante du paysage et des territoires ruraux : d'un côté l'*ager*, nature « fabriquée » et techniquement dominée, occupant les zones les plus favorables ou les plus faciles à développer, de l'autre les territoires marginaux réservés à la mise en scène de la nature « naturelle » : forêts reliques, montagnes, marais. À ces territoires marginaux, on adjoint aussi les « arrière-pays » (les « uplands » des pays du Sud si chers à la Banque Mondiale), réservés à une autre mise en scène : celle de la tradition rurale et des relations supposées harmonieuses entre des populations autochtones (ou des paysans) et une nature non « dénaturée » par la modernité. Ces zones marginales, ces arrière-pays, qui comprennent TOUS les territoires de forêt domestique, d'horticulture ou de pastoralisme des agriculteurs non engagés dans la course au productivisme, sont ainsi, au nom de la conservation mis à l'écart du développement. Leurs habitants ne valent que tant qu'ils se conforment à l'image de « gardiens de la nature et de la tradition » qu'on leur a attribué. Or ces modèles délaissés de forêt domestique, d'horticulture ou de pastoralisme, qui n'offrent-ils pas une « troisième voie » dans notre rapport collectif à la nature et notre définition du lien social ?

Avec les nouveaux questionnements sur la restauration des écosystèmes, avec les innovations économiques et institutionnelles liées à la valorisation conjointe de la diversité biologique et culturelle, on voit certainement émerger une nouvelle forme de traitement collectif la nature. Ce nouveau rapport ne sépare plus l'histoire naturelle de l'homme de l'histoire humaine de la nature. Il se matérialise dans les entreprises de « génie écologique » ou dans le nouveau paradigme technique de « pilotage de trajectoires naturelles » (Larrère 2002) qui cherche à « infléchir, initier ou entraver les processus naturels et les dynamiques écologiques » afin d'aboutir, avec un soupçon de jardinage, à des « états plus ou moins autoreproductibles » (Larrère 2002). Il se matérialise aussi dans ces tentatives de revalorisation de pratiques productives liées au territoire rural ou forestier, qui visent à revitaliser selon des exigences modernes une économie et une ruralité en continuité avec une certaine conservation de la diversité biologique et culturelle. Ces entreprises diversifiées qui apparaissent au Nord comme au Sud ont besoin de la compréhension et du soutien de l'action publique, dans la mesure où elles ne peuvent se réclamer de la seule efficacité économique. Ceci demande un renouvellement total, de la part des élus et de tout l'appareil d'encadrement technique, politique et institutionnel du développement, de la manière de voir et d'interpréter la façon dont l'humanité en général et les sociétés qu'ils représentent en particulier redéfinissent leur place sur une terre de plus en plus domestiquée. C'est bien le point central des questions d'environnement et de développement durable.